

**CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS
LA COUDOULIERE
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »
Avenue de la Mer
83140 SIX -FOURS LES PLAGES
04 94 07 69 78
csmt.lacoudouliere@free.fr**



REUNION DU COMITE DE DIRECTION LUNDI 01 NOVEMBRE 2010

Présents : AUBERT Loïc, DELALANDE Jacqueline, CHARLES André, D'ABBUNDO Davy, EPOQUE Bruno, MEDINA Guy, MIMRIC Alain, ORSI Bruno, PRINCIPIANO François (arrivé à 18h10), REGNIER Philippe, SPIGA Fabrice.

Excusés : BELMONTE François, EPOQUE Olivier, REGNIER Jean-François, ROBERT Alain VILLETTE Emmanuel.

Invité : SILMAN Daniel

*Ouverture de la réunion à 17h40 - Président de séance : **REGNIER Philippe**
Secrétaire : **SPIGA Fabrice***

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Approbation du PV des réunions du 24 Octobre 2010**
- 2/ Modification du règlement intérieur**
- 3/ Modification des commissions puis Composition des commissions**
- 4/ Décision pour un changement de banque**
- 5/ Partenariat avec Technifibre et Powerade**
- 6/ Vote pour autorisation de signature sur chéquier pour le Secrétaire Général et le Trésorier Adjoint**
- 7/ A propos des juges arbitres lors des rencontres et tournois**
- 8/ Date de réunion pour les équipes**
- 9/ Questions diverses**
 - Remplacement de Childéric

1) Approbation du PV des réunions du 24 Octobre 2010

Personnes n'émettant de remarque, les PV du Comité de Direction du 24 Octobre 2010 sont approuvés à l'unanimité

2) Modification du règlement intérieur

- Concernant les badges prêtés, il est proposé au vote que ceux-ci soient confisqués, et que c'est le Comité de Direction qui statuera sur les pénalités à envisager.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

La motion est adoptée à l'unanimité

- Membres d'honneurs

Après discussion entre les membres du Comité Directeur, il est proposé au vote les points suivants :

Sont non tenu au paiement des cotisations et de la licence, les membres d'honneurs ne jouant plus au tennis, mais donnant de leur temps pour le club.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

La motion est adoptée à l'unanimité.

André CHARLES est proposé membre d'honneur du club

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 10

André CHARLES devient membre d'honneur du club à compté de ce jour le 01 Novembre 2010.

Pour les membres d'honneurs qui jouent encore au tennis, il est proposé une gratuité de la cotisation valable une année après être devenu membre d'honneur, ou valable deux années. Ensuite, le membre d'honneur s'acquittera de sa cotisation comme tous les autres membres du club.

Vote pour une année

Contre : 2

Abstention : 1

Pour : 7

Vote pour deux années

Contre : 7

Abstention : 1

Pour : 2

Après vote, il est décidé que tout membre d'honneur jouant encore au tennis, ne paiera pas sa cotisation uniquement la première année pour les présidents d'honneurs déjà nommés et les futurs présidents d'honneurs.

Philippe REGNIER propose ensuite Marc QUINTANILLA comme membre d'honneur. La proposition est soumise au vote

Contre : 4

Abstention : 0

Pour : 6

Marc QUINTANILLA devient membre d'honneur du club à compter de ce jour le 01 Novembre 2010.

A 18h10, François PRINCIPIANO nous rejoint à la réunion.

Suite de la discussion sur la modification du règlement intérieur.

- Tenue, discipline, propreté

Il est proposé au vote de supprimer la mention : « interdiction de boire de l'alcool »

Contre : 2

Abstention : 0

Pour : 9

La mention est supprimée.

- Sanctions

Il est proposé à l'assemblée de remplacer la mention : « En cas de faute grave de la part d'un membre, le comité peut procéder à la radiation temporaire ou définitive de ce membre, la cotisation reste alors acquise à l'Association. » par « En cas de faute grave de la part d'un membre, le comité peut proposer une sanction. La radiation définitive ne peut être prononcée que par le vote de l'assemblée générale ou l'assemblée générale extraordinaire, la cotisation reste alors acquise à l'Association. »

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

La mention est acceptée à l'unanimité.

- Fiche d'engagement pour les joueurs voulant jouer en équipe.

Il est proposé au vote de supprimer l'annexe 2 au RI, et de rajouter : « le joueur désirant participer aux diverses compétitions devra s'inscrire auprès du secrétariat »

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

La nouvelle mention est acceptée à l'unanimité.

- Rôle des membres du bureau (Annexe 5 au RI)

Pour le Président, il est proposé au vote la modification suivante : « le Président mettra en action les orientations du club définies par le comité de direction.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

La modification est adoptée à l'unanimité.

Pour le Secrétaire Général, il est proposé au vote de supprimer les mentions : « De la rédaction des CR rédigés par les responsables des diverses commissions. », « De l'affichage de la communication interne et de l'information des adhérents », « De la communication externe de la presse ».

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

La modification est adoptée à l'unanimité.

Pour le Trésorier Général, il est proposé au vote de supprimer la mention : « assure le calendrier des tâches »

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

La modification est adoptée à l'unanimité.

- Rôle des commissions (Annexe 7 au RI)

Il est proposé au vote le remplacement des commissions existantes par six nouvelles commissions (détaillées plus bas)

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

Les six nouvelles commissions sont adoptées à l'unanimité.

Avant la constitution des nouvelles commissions, il est proposé au vote la possibilité d'intégrer dans les commissions des joueurs du club ne faisant pas parti du Comité de Direction.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

La motion est acceptée à l'unanimité.

3) Constitutions des Commissions

- Commission Sportive (C-S) :

Responsable : ORSI Bruno

Membres : DELALANDE Jacqueline, SILMAN Daniel, REGNIER Jean-François, MIMRIC Alain.

- Commission Animation-loisirs (C-A) :

Responsable : BELMONTE François

Membres : EPOQUE Bruno, EPOQUE Olivier, D'ABBUNDO Davy, ROBERT Alain

- Commission Infrastructure, Logistique et Travaux (C-ILT) :

Responsable : SPIGA Fabrice

Membres : D'ABBUNDO Davy, AUBERT Loïc

- Commission Tournois et Arbitrage (C-TA) :

Responsable : MEDINA Guy

Membres : AUBERT Loïc, ORSI Bruno, MIMRIC Marc

- Commission Communication (C-C) :

Responsable : SILMAN Daniel

Membres : REGNIER Philippe, D'ABBUNDO Davy

- Commission Administrative et Financière (C-AF) :

Responsable : PRINCIPIANO François

Membres : REGNIER Philippe, MEDINA Guy, REGNIER Jean-François, ROBERT Alain, SPIGA Fabrice, D'ABBUNDO Davy.

4) Décision pour un changement de banque

Il est proposé au vote un changement de banque pour le CSMT. Proposition de banque : Le Crédit Agricole.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

Le changement de banque est adopté à l'unanimité.

5) Partenariat avec Technifibre et Powerade.

Le partenariat avec Powerade est reconduit à l'unanimité.

Pour Technifibre, la décision de changement est mise en suspend pour le moment.

6) Vote pour autorisation de signature sur chéquier pour le Secrétaire Général et le Trésorier Adjoint

Il est soumis au vote l'autorisation de signature sur le chéquier du CSMT pour le Secrétaire Général SPIGA Fabrice et pour le Trésorier Adjoint ROBERT Alain

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

L'autorisation est acceptée par l'ensemble du comité.

7) Juges Arbitres et Tournois

Le Comité discute des Juges Arbitres éventuels pour les tournois Jeunes et Séniors à venir.

- Pour le Tournoi Jeunes (4 MAI au 22 MAI 2011)
David ARZOINE est proposé. Il faudra toutefois s'assurer que David ARZOINE soit opérationnel sur le logiciel AEI obligatoire pour la saison 2011.
- Pour le Tournoi Séniors (8 JUILLET au 24 JUILLET 2011)
Guy MEDINA est proposé. Il accepte de s'occuper du Tournoi Séniors 2011.
Mr FERRANDINI étant le Juge Arbitre prévu, le Comité vote pour faire un changement de Juge Arbitre.
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 11
Le changement de Juge Arbitre pour le Tournoi Séniors 2011 est voté à l'unanimité.

Il faudra faire un courrier à Mr FERRANDINI pour lui signifier qu'il ne sera pas le juge arbitre du Tournoi Séniors 2011.

Un bilan sur la disponibilité des juges arbitres pour les rencontres interclubs est fait : Mme OLLIVIER Valérie, Mr ARZOINE David, Mr MEDINA Guy, Mr CALS Sylvain, Mr DELEMOTTE Childéric et Mr SILMAN Daniel ont donné leur accord par écrit pour arbitrer les rencontres interclubs en fonctions de leurs disponibilités. Mr GOUIRAND Jean Pierre donne son accord pour l'arbitrage de la coupe CAREN en fonction de ses disponibilités.

Mr MICELI René et Mr QUINTANILLA Marc ne souhaitent pas faire d'arbitrage. Il est demandé à la Commission Arbitrage de se renseigner sur les prochaines sessions de formation d'arbitrage par le comité et de faire un appel à candidature à nos membres pour la formation des juges arbitres de notre club.

8) Date de réunion pour les équipes

Après consultation avec les membres du bureau, la date du Vendredi 05 Novembre à 18 h 30 est donnée.

Tous les joueurs du club seront conviés à la réunion.

9) Questions diverses

- Remplacement de Childéric

Philippe REGNIER expose au Comité les différentes solutions pour le remplacement de Childéric dont la fin du contrat est pour le 30 Novembre 2010.

Après discussion, il est proposé au vote de prendre une personne sur la base de 20h pour ne pas déséquilibrer le budget, (Durée à revoir au bout de six mois).

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

Cette solution est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.

Le Président de séance

REGNIER Philippe

Le Secrétaire Général

SPIGA Fabrice